



PRÉFECTURES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale des territoires et de la mer – Nord  
Tél.03.28.03.83.85

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

communes de :

**Nord** : Abscon, Anhiers, Aniche, Annoeulin, Auberchicourt, Aubry, Bauvin, Bellaing, Bruille-lez-Marchiennes, Camphin-en-Carembault, Cantin, Carnin, Cuincy, Dechy, Denain, Douai, Ecaillon, Erchin, Erre, Escaudain, Esquerchin, Fenain, Flers-en-Escrebieux, Flines-lez-Raches, Guesnain, Haveluy, Helesmes, Hornaing, Lallaing, Lambres-lez-Douai, Lauwin-Planque, Lewarde, Loffre, Marchiennes, Masny, Moncheaux, Monchecourt, Montigny-en-Ostrevent, Oisy, Ostricourt, Pecquencourt, Phalempin, Provin, Raches, Raimbeaucourt, Rieulay, Roeux, Roost-Warendin, Roucourt, Sin-le-Noble, Somain, Thumeries, Villers-au-Tertre, Wahagnies, Wallers, Wavrechain-sous-Denain, Waziers.

**Pas de Calais** : Acheville, Aix Noullette, Angres, Annay-sous-Lens, Annequin, Arleux-en-Gohelle, Auchel, Auchy-les-Mines, Avion, Barlin, Bénifontaine, Béthune, Beugin, Beuvry, Billy-Berclau, Billy-Montigny, Bois-Bernard, Bouvigny-Boyeffles, Bruay-Laboussière, Bully-les-Mines, Burbure, Calonne-Ricouart, Camblain-Chatelain, Cambrin, Carvin, Cauchy-à-la-Tour, Courcelles-les-Lens, Courrières, Cuinchy, Divion, Dourges, Douvrin, Drocourt, Drouvin-Le-Marais, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Evin-Malmaison, Ferfay, Floringhem, Fouquereuil, Fouquières-les-Béthune, Fouquières-les-Lens, Fresnicourt-le-Dolmen, Givenchy-en-Gohelle, Gosnay, Grenay, Haillicourt, Haisnes, Harnes, Hénin-Beaumont, Hersin-Coupigny, Hesdigneul-les-Béthune, Houchin, Houdain, Hulluch, Labeuvrière, Labourse, Lapugnoy, Leforest, Lens, Libercourt, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Lozinghem, Maisnil-les-Ruitz, Marles-les-Mines, Mazingarbe, Méricourt, Meurchin, Montigny-en-Gohelle, Noeux-les-Mines, Noyelles-Godault, Noyelles-les-Vermelles, Noyelle-sous-Lens, Oignies, Ourton, Pont-à-Vendin, Rebreuve-Ranchicourt, Rouvroy, Ruitz, Sailly-Labourse, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Souchez, Vaudricourt, Vendin-le-Vieil, Vermelles, Verquigneul, Verquin, Vimy, Violaines, Wingles,

La société Gazonor située ZAL de la fosse 7 – BP 52 – 62210 AVION, a déposé une demande de prolongation de concession d'hydrocarbures gazeux dite « de Poissonnière » pour une durée de 25 ans en vue d'obtenir une autorisation ministérielle. Il s'agit d'une mine de permis H. Le code minier fixe le cadre et le principe des demandes de concession ainsi que leur prolongation.

Cette demande sera soumise à enquête publique, pendant une période d'un mois, du 05 novembre au 06 décembre 2013 inclus.

La commission d'enquête est composée comme suit :

Président : Monsieur Didier CHAPPE, proviseur de lycée, retraité  
membres titulaires : Monsieur Gérard BOUVIER, responsable d'un bureau d'études, retraité  
Monsieur Gérard CANDELIER, inspecteur principal au commissariat à l'énergie atomique, retraité  
Membre suppléant : Monsieur Claude HENNION, directeur général des services de mairie, retraité

Le périmètre d'enquête concerne les 150 communes citées ci-dessus ainsi que les préfectures suivantes :

Préfecture du Nord  
DDTM 59  
62 bd. de Belfort – CS 9007  
59042 Lille CEDEX

Préfecture du Pas de Calais  
rue Ferdinand Buisson  
62020 Arras cédex

Durant cette période, un exemplaire du dossier, accompagné d'une évaluation environnementale des impacts, est mis à disposition du public dans les mairies citées ci-dessus où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

Lieu	date	heure
Douai (siège d'enquête)	5 novembre 2013	9h00 - 12h00
Avion	6 novembre 2013	14h30 - 17h30
Denain	8 novembre 2013	9h00 - 12h00
Aniche	13 novembre 2013	9h00 - 12h00
Divion	14 novembre 2013	14h00 - 17h00
Lens	15 novembre 2013	9h00 - 12h00
Dechy	16 novembre 2013	9h00 - 12h00
Lewarde	19 novembre 2013	14h00 - 17h00
Douai	19 novembre 2013	9h00 - 12h00
Denain	21 novembre 2013	9h00 - 12h00
Liévin	21 novembre 2013	9h00 - 12h00
Lens	25 novembre 2013	15h00 - 18h00
Aniche	26 novembre 2013	9h00 - 12h00
Divion	27 novembre 2013	9 h00 - 12h00
Avion	30 novembre 2013	9h00 - 12h00
Liévin	02 décembre 2013	14h00 - 17h00
Dechy	04 décembre 2013	14h00 - 17h00
Lewarde	05 décembre 2013	9h00 - 12h00
Douai (siège d'enquête)	06 décembre 2013	14h30 - 17h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête tenus à la disposition de la commission d'enquête dans les mairies. Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête au président de la commission d'enquête dans la mairie de Douai, désignée siège d'enquête (83 rue de la Mairie – CS 80836 – 59508 Douai) ou par courriel ([contact@ville-douai.fr](mailto:contact@ville-douai.fr)). Elles seront annexées par ses soins, au registre d'enquête.

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet des préfectures du Nord et du Pas de Calais aux adresses suivantes :

pour le Nord : [www.nord.pref.gouv.fr/publications/environnement/information et participation du public](http://www.nord.pref.gouv.fr/publications/environnement/information_et_participation_du_public)  
pour le Pas de Calais : <http://www.pas-de-calais.pref.gouv.fr/Annonces-avis/Consultation-du-public>

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera mise à la disposition du public dans les mairies concernées par l'enquête, à la Préfecture du Pas de Calais et à la DDTM59 (62 boulevard de Belfort, CS9007, 59042 Lille cédex) pendant un an.

Le responsable du projet, Monsieur Nicolas RICQUART, directeur technique et directeur opérationnel de Gazonor, est joignable au n° 03 21 69 21 21.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un décret en conseil d'état autorisant le renouvellement de la concession sous réserve du respect des prescriptions ou un refus.